# **Fiche d’inscription septembre 2023 -juin 2024**

(Une adhésion prise pour l’année scolaire en cours est valable jusqu'au 31 août 2024.)

Fiche à transmettre complétée, datée et signée à Thomas ESSER, ainsi que votre règlement complet à l'ordre de l'association Alliance Ving Tsun Guérande.

NOM : ......................................................................................................................
Prénom : ..................................................................................................................
Adresse: ...................................................................................................................
Code Postal :....................................................Ville : .............................................
Date de naissance : ........................................Tél. : ...............................................
Portable : .........................................................Mail :..............................................
Secteur d’activité :....................................................................................................

Photo d’identité

(Nécessaire pour la première année d’inscription)

Il s’agit d’une inscription annuelle. L’élève est informé que l’intégralité du prix est due dès l’inscription et qu’aucun remboursement ne sera effectué au cas où il n’assisterait pas aux cours. En cas d’annulation d’inscription aux cours, l’intégralité du montant des cours sera cependant remboursée si l’annulation est effectuée au plus tard 15 jours avant le début des cours. Au-delà, aucun remboursement n’est possible.

**Un certificat médical est nécessaire pour l’inscription.**

•Autorisation parentale pour les mineurs :
Je soussigné(e) ................................................. Représentant légal de (NOM et Pré-
nom) ......................................................, l’autorise à devenir membre de l’Association
Alliance Ving Tsun Guérande et à participer à ses activités.

NOM, Prénom et numéro de téléphone de la personne à joindre en cas de nécessité :

................................................. ................................................. .................................................

Fait à ...................................., le ............................. Signature du représentant légal

Cadre réservé à l’adhérent majeur (ou au représentant légal)
□ j’autorise l’enfant nommé ci-dessus à quitter seul les lieux d’entraînements
□ je n’autorise pas le club à diffuser mon image ou l’image de mon enfant

Fait le : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Signature de l’adhérent ou du représentant légal :

**Règlement d'adhésion à l'association 2023-2024**

licence + cotisation

**Licence fédérale obligatoire**

□ Licence adulte à la FFAEMC =34€

□ Licence -12 ans à la FFAEMC = 23€

**Cotisation à l'association**

L'association est constituée de bénévoles, l'intégralité de ses recettes finance les assurances, les frais bancaires, l'achat de matériels et l'organisation d'évènements.

□ Cotisation adulte & +12 ans : 126€

□ Cotisation -12ans : 107€

□ Étudiants & demandeurs d'emplois : 96€

**POUR LES FAMILLES**

 Si 2 inscriptions –5% sur les deux adhésions

Au-delà de 2 inscriptions – 10 % sur l’ensemble des adhésions

□ Règlement en Espèce \_\_\_\_\_\_\_\_ □ Autres règlements : \_\_\_\_\_\_\_\_

□ Règlement par Chèque \_\_\_\_\_\_\_\_

Payable en plusieurs fois, le premier paiement doit au moins être égal au montant de la licence ou des licences.

Fait à .............................., le ........................... Signature :